



ENJEUX

Ile-de-France

L'économie francilienne en bref



Un centre d'observation de

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE
PROSPECTIVE

n°240 - janvier 2023

Un marché de l'emploi francilien dans une position médiane entre grandes régions du nord et du sud de l'Europe

Alors que la mise en œuvre de la réforme de l'assurance-chômage est prévue le 1^{er} février 2023 en France, quelles ont été les principales tendances du marché de l'emploi et du marché du travail depuis l'an 2000 en Ile-de-France ? Le taux d'emploi francilien a-t-il augmenté plus rapidement que celui des autres grandes régions européennes ? Parallèlement, comment a évolué le taux de chômage francilien ces vingt dernières années ? Où en sont les grandes régions allemandes, espagnoles, françaises, italiennes et néerlandaises alors qu'elles sont sur le point d'affronter une nouvelle récession en 2023 ?

Au sein de l'Union européenne, la stratégie de coordination des politiques économiques Europe 2020 (cf. « Définitions ») définie pour la période 2010-2020 comportait parmi ses cinq grands objectifs l'ambition d'augmenter le taux d'emploi : celui-ci devait passer de 69 % de la population âgée de 20 à 64 ans à au moins 75 %.

La présente étude se concentre sur ce taux et, plus globalement, sur l'emploi mais aussi sur le taux de chômage dans les principales régions européennes, dont l'Ile-de-France fait évidemment partie ; la région-capitale est ainsi comparée à six autres régions du vieux continent : la Bavière (le Land de Munich, Nuremberg et Augsburg) et le Land de Berlin en Allemagne, la Catalogne (la communauté autonome de Barcelone) et la communauté de Madrid en Espagne, la Lombardie (la région de Milan) en Italie et la Hollande-Septentrionale (la province d'Amsterdam) aux Pays-Bas (cf. « Note méthodologique »).

76,4 %

Le taux d'emploi en Ile-de-France a franchi le cap des 75,0 % en 2021 (76,4 %).



5,9 points

Le taux d'emploi des femmes (73,5 %) était inférieur de 5,9 points à celui des hommes (79,4 %) en 2021 en Ile-de-France

+ 26,6 points

Le taux d'emploi des seniors (65,2 %) a augmenté de 26,6 points entre 2000 et 2021.



5,1 points

En 2021, le taux de chômage francilien était supérieur de 5,1 points à celui de la Bavière.



Note méthodologique

L'objectif de cette étude est de présenter les caractéristiques du marché du travail francilien et de le comparer à celui d'autres « grandes » régions européennes. Celles-ci ont été choisies parmi des territoires administratifs de tailles économique (PIB) et démographique (population) suffisamment conséquentes. Les comparaisons portent ainsi sur :

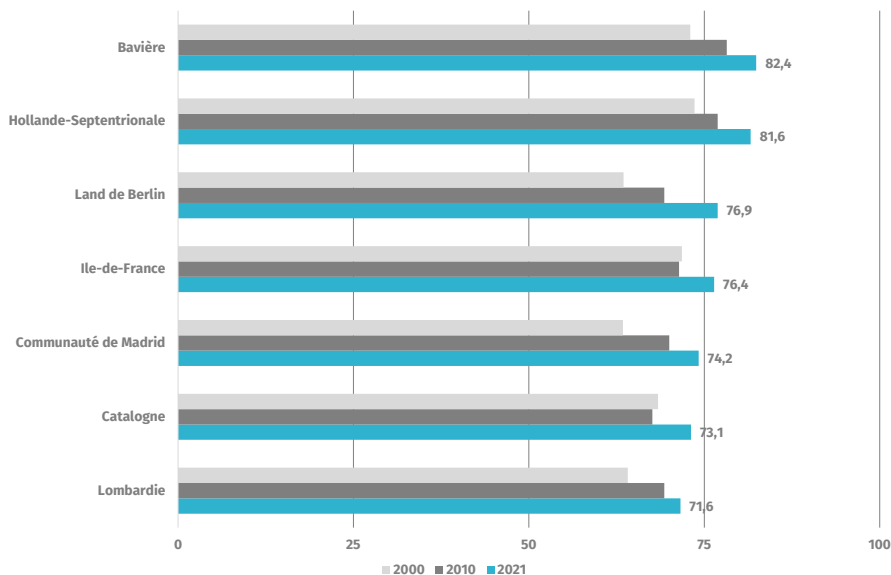
- Munich et la Bavière ;
- le Land de Berlin ;
- Barcelone et la Catalogne ;
- Amsterdam et la Hollande-Septentrionale ;
- Paris et l'Ile-de-France ;
- Milan et la Lombardie ;
- La communauté de Madrid.

LE TAUX D'EMPLOI DÉPASSE LES 75,0 % EN ILE-DE-FRANCE SEULEMENT DEPUIS 2021

En Ile-de-France, le taux d'emploi de la population de 20 à 64 ans était de 71,4 % en 2010. Il était certes supérieur de plus de 2,0 points à la moyenne européenne mais était légèrement inférieur à son niveau de l'an 2000 ; en effet, après avoir atteint 73,8 % en 2008, il était reparti à la baisse

dans la continuité de la récession mondiale de 2008-2009 (crise financière). Le taux d'emploi en Ile-de-France a ensuite oscillé entre 72,0 % et 73,0 % de 2012 à 2016 avant d'approcher le cap des 75,0 %, puis de le franchir en 2021 (76,4 %).

GRAPHIQUE 1 : taux d'emploi de la population de 20 à 64 ans, en %
LE TAUX D'EMPLOI DE L'ILE-DE-FRANCE
A FRANCHI LE CAP DES 75,0 % EN 2021



Source : Eurostat

Le taux d'emploi francilien se situait ainsi en 2021 en position médiane parmi ceux des grandes régions européennes : en retrait par rapport à ceux de la Bavière (où le taux d'emploi a atteint 82,4 %), de la Hollande-Septentrionale et du Land de Berlin mais en avance comparativement à ceux de la communauté de Madrid, de la Catalogne et de la Lombardie qui restaient inférieurs aux 75,0 % (cf. Graphique 1). Il est à noter que, en France, seuls les Pays de la Loire affichent un taux d'emploi (77,0 %) légèrement supérieur à celui de l'Ile-de-France.

La progression du taux d'emploi depuis 2000 dans la région-capitale française a été la plus faible parmi les régions de cette étude. Il a en effet augmenté de 4,6 points au cours de la période alors que les hausses ont, par exemple, atteint respectivement 13,4 points et 10,8 points dans les régions de Berlin et de Madrid.

L'AMÉLIORATION DU TAUX D'EMPLOI DES FEMMES DEPUIS 2000 MOINS MARQUÉE EN ILE-DE-FRANCE QUE DANS LES AUTRES GRANDES RÉGIONS EUROPÉENNES

La stratégie Europe 2020 ambitionnait plus particulièrement de faire reposer cette amélioration du taux d'emploi dans l'Union européenne sur une plus grande participation des femmes et des seniors au marché de l'emploi.

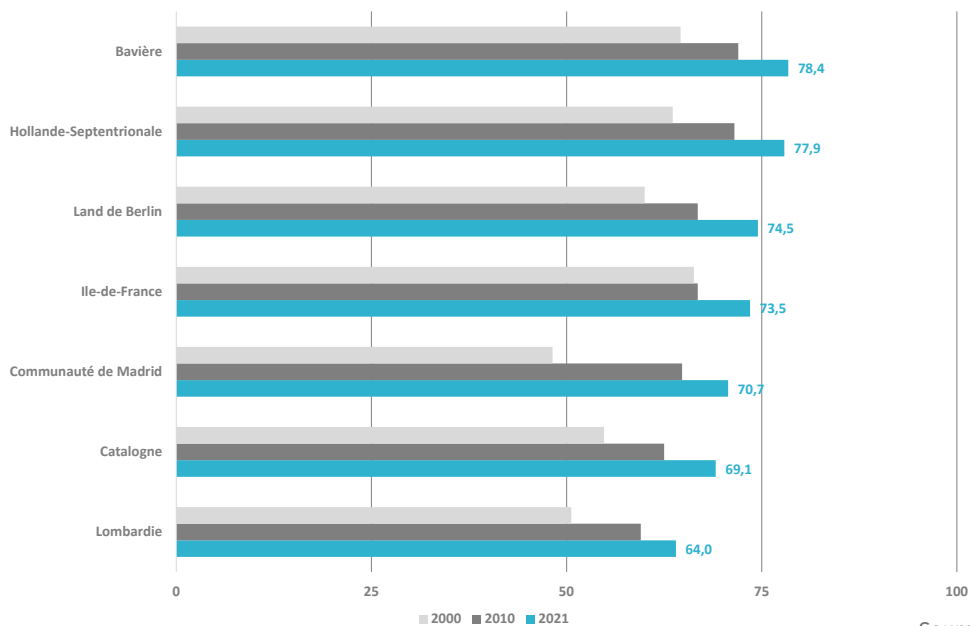
En Ile-de-France, le taux d'emploi des hommes de 20 à 64 ans dépassait déjà les 75,0 % en 2000 (77,6 %) ; depuis, celui-ci a peu évolué même s'il a commencé à tendre vers les 80,0 % ces dernières années passant de 77,8 % en 2017 à 79,4 % en 2021.

Pour les femmes, le taux d'emploi au début du millénaire n'était que de 66,3 % dans la région-capitale française (cf. Graphique 2) mais il n'en était pas moins le plus élevé des régions de cette étude devant celui de la Bavière (64,6 %) tandis que celui de la communauté de Madrid

était cantonné à 48,2 %. En 2021, le taux d'emploi des femmes s'est certes amélioré en Ile-de-France (73,5 %) mais il est resté en deçà des 75,0 % contrairement aux taux observés dans le Land de Munich (78,4 %) et dans la région d'Amsterdam (77,9 %).

Là encore, si une amélioration de 7,2 points du taux d'emploi des femmes de 20 à 64 ans a été enregistrée dans la région française entre 2000 et 2021, elle est moins conséquente que celle des autres régions : on observe une augmentation à deux chiffres dans les autres grandes régions européennes de cette étude ; elle a atteint jusqu'à 22,5 points dans la région madrilène qui partait certes de très loin mais qui n'en affiche pas moins un taux d'emploi des femmes désormais supérieur à ceux de la Catalogne et de la Lombardie (respectivement 69,1 % et 64,0 % en 2021).

GRAPHIQUE 2 : taux d'emploi des femmes de 20 à 64 ans, en %
LE TAUX D'EMPLOI DES FEMMES
ENCORE INFÉRIEUR AUX 75,0 % EN ILE-DE-FRANCE EN 2021



Source : Eurostat

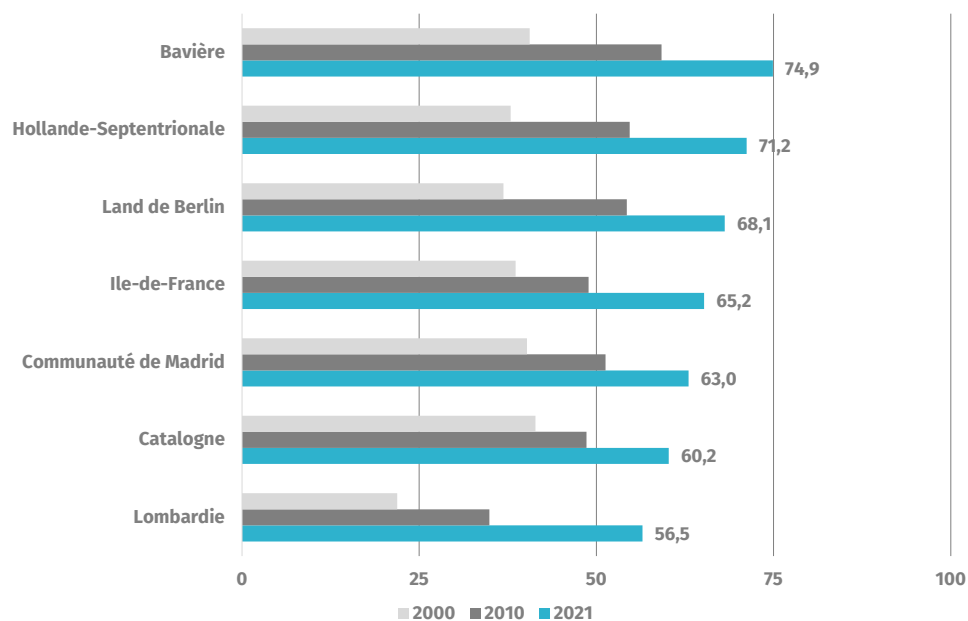
LE TAUX D'EMPLOI DES SENIORS EN HAUSSE MAIS LES ÉCARTS D'UNE GRANDE RÉGION EUROPÉENNE À L'AUTRE RESTENT IMPORTANTS

Pour l'emploi des seniors (i.e. la population de 55 à 64 ans), le potentiel d'amélioration au début des années 2000 était particulièrement conséquent (cf. Graphique 3) : en 2000, le taux d'emploi des seniors dépassait les 40,0 % uniquement en Catalogne (41,4 %), en Bavière (40,6 %) et dans la région de Madrid (40,2 %). En Ile-de-France, il était de 38,6 % et était limité à seulement 21,9 % en Lombardie. Le maintien des seniors en activité apparaissait d'autant plus essentiel en Europe que certains secteurs et certaines zones géographiques présentaient déjà une pyramide des âges déséqui-

librée, ce qui faisait peser le risque de difficultés de recrutement, voire de pénuries de compétences.

Dix ans plus tard, la hausse de ce taux était sensible dans les grandes régions européennes : le taux d'emploi des seniors dépassait les 50,0 % en Bavière (59,2 %), en Hollande-Septentrionale (54,7 %), à Berlin (54,3 %) et dans la communauté de Madrid (51,3 %) ; l'Ile-de-France ne faisait quant à elle que s'approcher de ce seuil (48,9 %).

GRAPHIQUE 3 : taux d'emploi de la population de 55 à 64 ans, en %
LE TAUX D'EMPLOI DES SENIORS
A AUGMENTÉ DE 26,6 POINTS DEPUIS 2000 EN ILE-DE-FRANCE



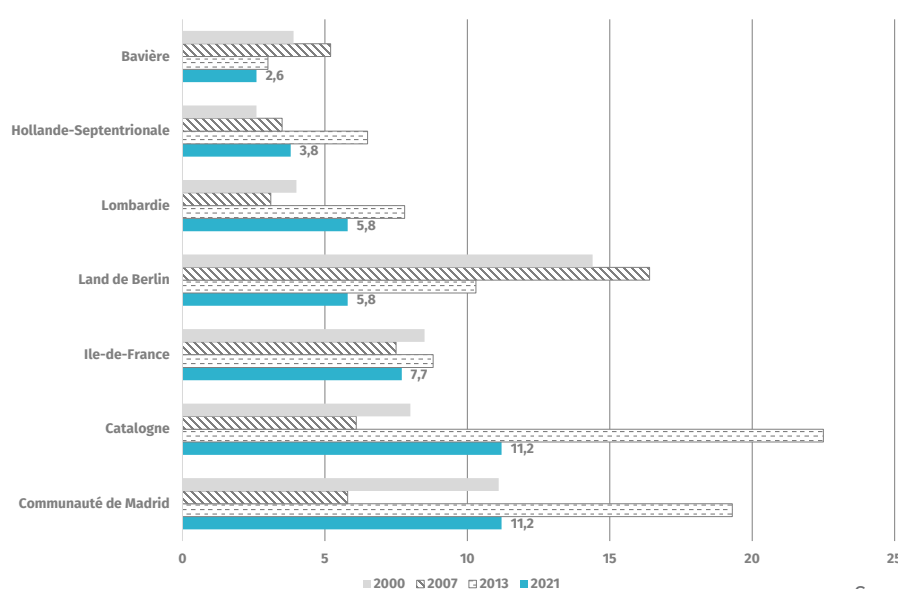
Source : Eurostat

En 2021, hormis en Lombardie (56,5 %), le taux d'emploi des seniors dépassait les 60,0 % dans les grandes régions européennes, le taux francilien s'élevant à 65,2 % et le taux bavarois frôlant même les 75,0 % (74,9 %). Partant de loin, c'est le taux d'emploi des seniors en Lombardie qui a le plus

augmenté entre 2000 et 2021 (+ 34,6 points). Pour autant, les augmentations ont été de plus de 30,0 points également en Bavière, dans la région d'Amsterdam et dans le Land de Berlin.

LE TAUX DE CHÔMAGE FRANCILIEN COMPRIS ENTRE 6,6 % ET 9,5 % DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000

GRAPHIQUE 4 : taux de chômage chez les 20-64 ans, en %
LE TAUX DE CHÔMAGE FRANCILIEN
TRÈS SUPÉRIEUR À CEUX DES RÉGIONS ALLEMANDES,
DE LA HOLLANDE-SEPTENTRIONALE ET DE LA LOMBARDIE



Source : Eurostat

NB : 2007 correspond au point bas du taux de chômage en zone euro avant la crise financière et 2013 correspond à son point haut après la crise de la dette.

Même s'il peut sembler être son symétrique, le taux de chômage n'est, par définition, pas inversement corrélé au taux d'emploi. Parmi les meilleurs élèves européens en matière de taux de chômage, comme c'est aussi le cas pour le taux d'emploi, se retrouvent la Bavière et la région d'Amsterdam (cf. Graphique 4). Dans la région allemande, il est même structurellement particulièrement faible : ainsi, depuis l'an 2000, il a atteint au maximum 6,9 % en 2005 (i.e. avant la finalisation des réformes liées aux lois Hartz, cf. Définitions) et est descendu jusqu'à 2,0 % en moyenne annuelle en 2019 avant de rebondir lors de la pandémie de Covid-19. Dans la région néerlandaise, le taux de chômage apparaît également contenu mais le marché du travail amstellodamois a plus souffert des crises successives des années 2000 ; la tendance du taux de chômage est haussière sur vingt ans : le taux est ainsi passé de 1,7 % en 2001 à 3,8 % en 2021, après un bond jusqu'à 6,5 % en 2013 dans la continuité de la crise de la dette en zone euro. La faiblesse du chômage à Amsterdam est en partie expliquée par l'importance du temps partiel, notamment pour les femmes.

En Ile-de-France, le taux de chômage évolue dans un couloir relativement réduit depuis le début des années 2000. En effet, il est ressorti au minimum à 6,6 % en moyenne annuelle en 2008 et au maximum à 9,5 % en 2014. A 7,7 % en 2021, il s'est rapproché de son point bas d'avant la récession mondiale de 2008-2009 ; les données de 2022 ne sont pas encore disponibles mais son niveau de 2022 devrait s'être encore replié avant de remonter en 2023 du fait des conséquences du choc énergétique et d'une possible récession.

LE TAUX DE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES FRANCILIENS EST PRÈS DE DEUX FOIS SUPÉRIEUR À CELUI DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE LA RÉGION

Le taux de chômage des jeunes (i.e. la population de 15 à 29 ans) est une problématique particulièrement importante en Europe. Que ce soit sur le plan européen ou au niveau de chaque pays de l'Union, les jeunes européens bénéficient par conséquent de dispositifs d'aide à l'emploi au travers de politiques d'accompagnement, d'orientation ou encore d'incitation fiscale auprès des entreprises.

Si on se focalise uniquement sur le taux de chômage des jeunes, il est à noter que les écarts sont non seulement plus conséquents d'une grande région européenne à une autre mais, surtout, le classement est légèrement différent de celui du chômage pour l'ensemble de la population.

Ainsi, dans les grandes régions européennes, le taux de chômage des 15-29 ans était compris, en 2021, entre 4,9 %

DEPUIS L'AN 2000, LE TAUX DE CHÔMAGE DES SENIORS FRANCILIENS A ÉVOLUÉ ENTRE 4,5 % ET 7,9 %

A l'inverse, le taux de chômage des seniors dans les grandes régions européennes de cette étude est globalement inférieur à celui observé pour l'ensemble de la population.

En Ile-de-France, depuis l'an 2000, le taux de chômage des 55-64 ans a été au minimum de 4,5 % en 2008 et au maximum de 7,9 % en 2014. En 2021, il s'est établi à 6,3 % ;

Dépassant nettement les niveaux observés en Bavière et dans la région d'Amsterdam, le taux de chômage francilien est aussi structurellement supérieur au taux lombard. La crise financière de 2008 et ses conséquences importantes sur le marché du travail italien avait certes ramené l'écart à seulement 0,8 point en 2012 (contre près de 5,0 points en 2003 et 2004) mais celui-ci est remonté à plus de 2,0 points à partir de 2017, la Lombardie profitant alors du rebond économique post crise de la dette.

L'analyse de l'évolution comparée du taux francilien et du taux berlinois est également intéressante. En effet, au début des années 2000, le taux du Land allemand était très supérieur à celui de la région française (14,4 % contre 8,5 % en l'an 2000), l'écart dépassant même les 10,0 points entre 2003 et 2006 quand le taux de chômage berlinois frôlait les 20,0 %. Ensuite, profitant des réformes liées aux lois Hartz outre-Rhin, le taux dans le Land de Berlin s'est très nettement réduit et est passé sous le taux francilien à partir de 2016 ; en 2021, le taux de chômage berlinois s'est élevé à 5,8 % et s'avérait certes deux fois plus important qu'en Bavière mais était inférieur de près de 2,0 points à celui de l'Ile-de-France.

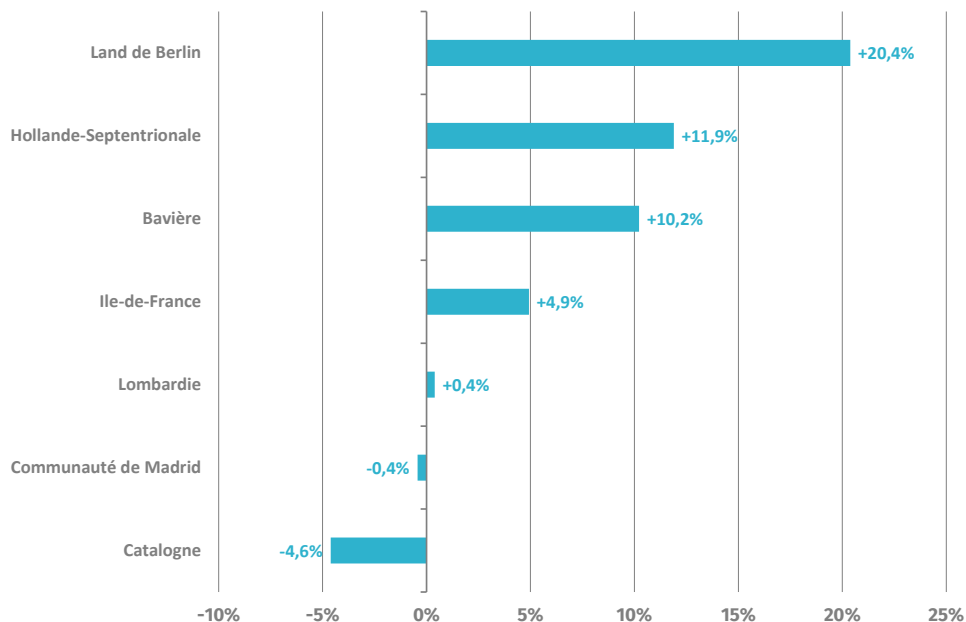
Au plan national, le taux de chômage francilien se situe seulement au niveau de la moyenne hexagonale et est bien supérieur à ceux observés en Bretagne (5,4 % en 2021, soit 2,3 points de moins qu'en Ile-de-France) et dans les Pays de la Loire (5,5 %).

en Bavière et 22,3 % en Catalogne. Globalement, le taux de chômage des jeunes dans ces régions est deux fois plus conséquent que celui de la population âgée de 20 à 64 ans ; c'est le cas de l'Ile-de-France où le taux de chômage des 15-29 ans s'élevait en moyenne à 14,3 %, soit un rapport de 1,9. Le Land de Berlin (8,6 % en 2021) et la Lombardie (14,8 %) se distinguent toutefois des autres régions. Dans la région-capitale allemande, le rapport entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage global est seulement de 1,5 ; dans la région italienne, au contraire, ce rapport atteint 2,6. Ce niveau élevé du taux de chômage des 15-29 ans en Lombardie explique en partie le nombre important (plus de 150 000 en cinq ans) de départs de jeunes italiens – souvent diplômés – vers d'autres pays européens ces dernières années.

là encore, ce taux a situé la région-capitale française dans une position médiane, entre la Bavière (2,3 %) et la région madrilène (11,4 %), mais, comme pour le taux de chômage de l'ensemble de la population, seules les régions espagnoles ont un taux de chômage des seniors plus élevé que l'Ile-de-France (9,3 % en Catalogne).

L'EMPLOI A CRÛ QUATRE FOIS PLUS DEPUIS 2008 À BERLIN QU'EN ILE-DE-FRANCE

GRAPHIQUE 5 : Evolution du nombre d'emplois entre 2008 et 2021, en %
L'EMPLOI A CRÛ BEAUCOUP MOINS EN ILE-DE-FRANCE
QU'À BERLIN DEPUIS 2008



Source : Eurostat

Les évolutions en termes d'emplois dans les grandes régions européennes constituent la toile de fond des tendances décrites précédemment sur le marché du travail. En l'occurrence, les variations du nombre d'emplois, depuis 2008 (i.e. l'année de révision de la nomenclature statistique européenne des activités économiques), sont très hétérogènes d'une région à l'autre (cf. Graphique 5). En effet, le volume d'emplois, tous secteurs confondus, a crû de 20,4 % entre 2008 et 2021 dans le Land de Berlin tandis qu'il s'est réduit dans le même temps de 4,6 % en Catalogne ; cette hausse depuis 2008 dans la capitale allemande a notamment été permise par les mesures de chômage partiel (« Kurzarbeit ») qui avaient été mises en place outre-Rhin au plus fort de la récession de 2008-2009 pour minimiser la baisse de l'emploi, par des baisses de salaire ou encore par l'augmentation des postes en intérim, des CDD, des mini-jobs, etc.

En Ile-de-France, le volume d'emplois tous secteurs confondus a augmenté de 4,9 % depuis 2008 ; cette hausse n'a toutefois pas été linéaire puisqu'elle se décompose notamment en une baisse de 2,5 % au lendemain de la crise de 2008 et en une augmentation de 7,6 % entre 2010 et 2021.

Il est également à noter que l'emploi industriel reste important en Bavière (26,1 %) et en Lombardie (26,1 % également) mais aussi, plus modestement, en Catalogne (16,9 %) ; en Bavière, le poids de l'industrie dans l'emploi a même légèrement augmenté depuis 2008 (+ 0,5 point). Dans les autres régions européennes, l'industrie représente moins de 10,0 % de l'emploi total et cette part va decrescendo.

Mickaël LE PRIOL
(rédaction achevée le 12 janvier 2023)

Définitions

Europe 2020 : Europe 2020 est une stratégie de coordination des politiques économiques au sein de l'Union européenne définie pour la période 2010-2020. Adoptée le 17 juin 2010 par les États membres, la stratégie Europe 2020 avait pour ambition d'améliorer les indicateurs de développement durable en matière de croissance, d'emploi et de protection de l'environnement tout en augmentant la compétitivité de l'Europe au niveau mondial ; elle reposait sur cinq grands objectifs, dont l'un relatif au taux d'emploi ; celui-ci devait passer de 69 % de la population âgée de 20 à 64 ans à au moins 75 %. Cette augmentation devait notamment reposer sur une plus grande participation des femmes et des seniors au marché de l'emploi et sur une meilleure intégration des migrants dans la main-d'œuvre.

Lois Hartz : ensemble des quatre lois mises en place entre 2003 et 2005 pour réformer le marché du travail allemand alors que l'Allemagne était confrontée à un niveau élevé de chômage. Elles portent le nom de l'inspirateur de ces lois, Peter Hartz, chargé en 2002 par le chancelier Gerhard Schröder de diriger la commission qui a préparé la réforme.

Taux d'emploi : rapport entre le nombre de personnes en emploi (actifs occupés) et le nombre total de personnes ; les personnes occupées sont celles qui, au cours d'une semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre une rémunération ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ Eurostat : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/>

■ Autres études de benchmark régional européen du Crocis :

(études téléchargeables sur : www.cci-paris-idf.fr/fr/prospective/crocis)

- « La Catalogne et l'Ile-de-France à l'heure du retour de la croissance », Enjeux Ile-de-France n°191, mai 2017 ;

- « La Lombardie, un des challengers de Paris Ile-de-France en Europe », Enjeux Ile-de-France n°212, juin 2019 ;

- « Paris et Berlin, la même influence politique mais des poids économiques bien différents », Enjeux Ile-de-France n°219, juin 2020 ;

- « L'Ile-de-France et la région d'Amsterdam, deux des territoires les plus producteurs de richesses d'Europe », Enjeux Ile-de-France n°226, septembre 2021.

Directeur de la publication : Stéphane FRATACCI
Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE
Rédactrice en chef : Isabelle SAVELLI
Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source
Copyright photo : © KPs Photography - adobestock
Dépot légal : janvier 2023
Copyright photos : ISSN : 1266-3255

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08

tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62

e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr

Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.cci-paris-idf.fr

Suivez nous sur Twitter @CROCIS_CCI_IDF

Responsable : Julien TUILLIER

Industrie - Démographie d'entreprises - Enquêtes : Yves BURFIN

Conjoncture - Benchmark européen - Tourisme : Mickaël LE PRIOL

Services - Commerce - Développement durable : Bénédicte GUALBERT

Veille économique : Marielle GUERARD, Charlotte BIZIEUX

PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX

Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT



Un centre d'observation de

